

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE DU
29 SEPTEMBRE 2016**

M. Tony PERALDI procède à l'ouverture de la réunion du comité technique en rappelant l'historique du projet de création de l'espace culturel de l'Alta Rocca.

Ce projet a vocation:

- d'une part à mettre en valeur un élément de patrimoine: un espace y sera dédié à l'histoire du lieu

- d'autre part à créer des espaces au cœur des pratiques culturelles d'aujourd'hui:

le numérique, l'informatique et plus généralement les nouvelles technologies sont au centre du projet,

le projet touche des publics élargis, il se distingue par une adaptabilité des espaces, des outils, supports et services proposés afin de conférer une accessibilité culturelle accrue.

Mme Marie Ange LANFRANCHI rappelle la compétence obligatoire du Département en matière de lecture publique, d'enseignements artistiques et de valorisation patrimoniale.

La bibliothèque départementale de prêt est un service du Département chargé de mettre en œuvre la politique du conseil départemental en matière de développement de lecture publique notamment dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Mme Marie Ange LANFRANCHI effectue une présentation du schéma départemental de lecture publique et des différents types de structures ayant une activité en matière de lecture publique.

Par délibération du 23 Novembre 2009, l'Assemblée Départementale a affirmé sa volonté de dynamiser la pratique de la lecture sur l'ensemble de son territoire en suscitant, développant et/ou en entretenant selon les cas une pratique culturelle de la lecture. La mise en place de projets en faveur de la lecture publique sur le territoire départemental doit avoir pour objectif majeur le développement harmonisé de la lecture publique sur la totalité de celui-ci quelle que soit les spécificités rencontrées sur le territoire.

Ce développement doit :

- tenir compte des pratiques culturelles existantes, du niveau d'équipement actuel: les réponses qui seront en effet apportées devront être adaptées aux réalités de terrain,

- tenir compte de la géographie des territoires et de la répartition (comme de la spécificité) des populations et publics sur ceux-ci,

De fait, la démarche doit tenir compte de cette typologie et les propositions doivent être différenciées en fonction des besoins rencontrés/exprimés.

Différents types de structure coexistent sur l'ensemble du territoire de la Corse du sud :

- les dépôts mairie : il s'agit d'un espace restreint dédié à la lecture publique alloué dans une infrastructure communale. Les dépôts mairie disparaissent progressivement au profit du développement des relais lecture qui offrent un service associé
- les relais lecture : il s'agit d'un lieu aménagé dans des structures municipales ou dans une salle annexe animé par un personnel bénévole ou municipal.
- les médiathèques: il s'agit d'un espace spécifique dédié qui dépend majoritairement d'une municipalité et peut être gérée par une association
- les bibliothèques/ médiathèques de secteur: il s'agit de lieux dédiés à la lecture mis à disposition par une collectivité et animée par du personnel Départemental avec une possible association d'employés communaux. Ces établissements dits "bibliothèques de secteur" ou espaces culturels marquent la volonté partagée de diffuser la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Cette structure est une émanation de la BDP, qui y met en œuvre une politique incitative.

M. Lionel GIACOMINI, présente une expérience de médiathèque de secteur implantée en milieu rural et située sur la commune de Cozzano et décrit les différentes activités existantes autour de la structure.

Pour ce qui concerne plus précisément l'espace culturel de l'Alta Rocca, Lionel GIACOMINI effectue une présentation des différentes fonctionnalités des espaces du futur espace culturel. Le projet en effet comportera plusieurs espaces différenciés:

- un espace multi-activités,
- une salle d'animation culturelle,
- un espace patrimonial comprenant la maison de l'énergie
- un espace d'activités extérieur.

Le mobilier sera modulable et peut être déplacé pour permettre une typologie d'activités très variée.

Un bref documentaire sur les différents usages et activités autour d'une médiathèque est diffusé. Ainsi une médiathèque est certes un outil au service de la lecture publique mais également au travers des nombreuses activités qui peuvent coexister, un outil moteur en termes de lien social et d'attractivité du territoire.

Cette présentation achevée, les questions ou demandes de précisions peuvent être formulées.

Il est alors précisé que la population doit s'approprier le projet par une participation active et que cette démarche doit être concertée par un travail en commun et une communication efficace sur le projet. Cette réflexion doit être menée en commun pour réfléchir ensemble à ce qui peut être fait en termes d'activités pour tous les publics et pour pallier les difficultés liées à l'accessibilité (isolement, transports...) dans un objectif de maintien du lien social.

Il est alors rappelé que la définition des activités du futur espace culturel se conçoit incontestablement en complémentarité des initiatives existantes menées par l'ensemble des opérateurs du territoire (associations communauté de communes...). Il peut avoir un rôle fédérateur des activités culturelles et des différentes initiatives existantes en collaboration étroite avec la communauté de communes et en parfaite harmonie avec le volet culture et patrimoine du projet de territoire.

Les personnes présentes sont interrogées sur ce qu'elles imaginent comme activités au sein ou autour de l'espace culturel.

Plusieurs idées sont alors évoquées :

- Musique : chants et concerts suivis d'ateliers, mise à disposition d'instruments de musique, conférences sur l'histoire des instruments...
- Lectures et notamment « lectures théâtralisées », lectures à voix haute
- Ateliers de création / loisirs créatifs : photos, informatique, montage de murets en pierres sèches,
- Actions autour de la langue et de la culture corse (chants, littérature...)
- Apprentissage du corse et de langues étrangères (anglais notamment)
- Cycles de conférences sur l'archéologie en Corse et dans l'Alta Rocca.
- Accueil d'artistes en résidence (en utilisant le gîte municipal).
- Travail collaboratif avec les écoles, la Cinémathèque de corse pour l'organisation.
- Dépôts d'ouvrages dans les campings.
- Activités sportives diverses (gymnastique, yoga, judo danse ...).
- Activités autour du numérique avec les écoles.

Pour construire un programme adapté au territoire et aux différents publics, des réunions de travail avec les personnes présentes et les autres acteurs socio-culturels seront poursuivies ; dans le même temps des entretiens avec les représentants de l'éducation nationale, les élus de la communauté de communes seront également menés autour du projet de l'espace culturel. Un retour sur les propositions et réflexions vous sera fait lors de notre prochaine réunion au début du mois de novembre prochain.